

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation Nationale

Monsieur le Directeur
I.U.F.M. site de SAINT-BRIEUC

Mesdames et Messieurs les Principaux
de Collège

Monsieur le Directeur de l'ÉREA de TADEN

Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Instituteurs et Professeurs des Ecoles
des écoles maternelles, élémentaires et primaires

Division du 1^{er} degré
DIV1D

8 rue des champs de pies
B.P. 2369
22023 Saint-Brieuc cedex 1

CD n° 02-2010

Affaire suivie par :
Gwenola LEMOINE

Tél : 02.96.75.90.28
Fax : 02.96.75.90.44
Ce.div1d22@ac-rennes.fr

Objet : Procédure de recrutement des personnels du premier degré aux stages de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH).

Réf : Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les dispositions du décret cité en référence qui précisent les modalités de recrutement et d'admission à la formation préparant le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH).

Les personnels intéressés par un stage de spécialisation pendant l'année scolaire 2011-2012 devront adresser leur candidature à l'aide du formulaire ci-joint, accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV retraçant leur parcours professionnel (d'enseignant) à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de leur circonscription d'exercice pour le **vendredi 28 janvier 2011 délai de rigueur**, afin qu'il puisse porter un avis sur la fiche de candidature.

Toutes les candidatures devront être transmises par les IEN à la Division du 1^{er} degré pour le vendredi 4 février 2011.

Les candidats seront ensuite entendus par une commission qui se réunira à partir du 23 février 2011. Les convocations seront adressées uniquement par courriel dans la boîte-aux-lettres i-prof des candidats.

Il ne peut être précisé, pour le moment, les options dans lesquelles les formations seront mises en œuvre, compte tenu des besoins des départements de l'académie.

[Une réunion d'information aura lieu le jeudi 16 décembre 2010 à 17h30 à l'inspection académique, 8 bis rue des champs de pies à Saint Brieuc Madame BIZOUARN, IEN A.S.H, animera cette réunion](#)

PJ : - note d'information
- fiche d'inscription



Pierre BENAYCH

La présente circulaire est à communiquer à tous les personnels de l'école, aux personnels RASED, et aux instituteurs et professeurs des écoles en congé maladie et maternité.